

Image not found or type unknown



Délai entre constat et obtention du pv?

Par **moi67**, le **06/10/2017** à **15:35**

Bonjour,rrnJ'ai fait constater par l'intermédiaire d'un huissier une NPE, je souhaiterai connaître le délai habituel entre le constat et la réception du PV.rnJe ne souhaite pas > le huissier avec des relances, mais on est à 15 jours et le délai me semble long.rnrnMerci de vos retours